

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

CANTON DE
DESVRES

62142

Le 1 juin 2024

Téléphone : 03.21.33.30.88
mail : communedecolembert@wanadoo.fr
site : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public : - le mardi : de 14h00 à 17h30
- le mercredi : de 09h00 à 12h00
- le vendredi : de 14h00 à 18h30

Monsieur Etienne MAES, Maire, reçoit le vendredi de 16h00 à 18h30 et sur rendez-vous.

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
Contact téléphonique : 03 21 30 19 18

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Le mercredi : de 9h30 à 12h30
Le vendredi : de 16h00 à 19h00
Le samedi : de 10h00 à 12h00

Repair Café

La commune met à disposition un local situé à côté de la bibliothèque.
Il est ouvert le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 16h00 à 19h00

N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Afin de compléter l'atelier, vous pouvez déposer le matériel de bricolage dont vous n'avez plus l'utilité.

Recensement

Le recensement est nécessaire et obligatoire.
Tous les garçons et les filles sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera établie. Elle est indispensable pour passer les examens, les concours ou le permis de conduire.
Les jeunes concernés sont priés de se présenter au secrétariat de Mairie munis du livret de famille.

Vigilance

Pour éviter la recrudescence des cambriolages nous comptons sur la vigilance de chacun. N'hésitez pas à relever l'immatriculation du véhicule suspect et à signaler aussitôt les faits aux forces de l'ordre.
L'action collective nous aidera à maintenir la sécurité de chacun.
Pour rappel tel de la brigade de Desvres 03.21.91.70.17 ou le 17.

Vitesse

Afin d'assurer la sécurité de tous, vous veillerez à respecter la limitation de la vitesse dans l'ensemble des rues du village.

Respect de l'environnement

Nous souhaitons que le village demeure propre et accueillant.

Nous vous rappelons que le nettoyage des trottoirs et des caniveaux incombe à l'occupant du logement, sur toute sa largeur, au droit de sa limite de propriété.

La taille des haies et l'élagage des arbres doivent être effectués à l'aplomb du domaine public avec une attention particulière à porter à ceux qui sont plantés en bordure de la voie publique.

Pour rappel il convient de respecter les limites réglementaires des plantations vis-à-vis des riverains tant pour la sécurité que pour l'ensoleillement.

Nous demandons aux promeneurs accompagnés d'animaux domestiques de surveiller leurs animaux et de collecter puis de déposer les excréments dans les poubelles afin de préserver les lieux.

Benne à déchets verts

Une benne destinée exclusivement à la collecte des déchets verts (pelouses, branches) est mise à notre disposition par la Communauté de Communes.

Elle est située à l'intersection de la rue Profonde et de la rue de la Linoterie, à côté du pont de la 2X2 voies.

Nous vous demandons de respecter les consignes et les lieux et de récupérer les emballages qui ont servi au transport.

Services civiques

L'école de Colembert recherche des services civiques pour l'année scolaire 2024/2025.
Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous êtes intéressé par cette expérience.

Merci d'envoyer votre candidature à: ce.0620884z@ac-lille.fr
Monsieur GHEZAL, directeur, prendra rapidement contact avec vous.

Gala de danse du CLEA (tract joint)

L'association CLEA organise son traditionnel gala de fin d'année, le samedi 15 et le dimanche 16 juin 2024.

Pour des raisons de prévisions de travaux, le spectacle chorégraphié par Mélanie AMBEZA et Laure LECOCQ a été délocalisé dans la salle polyvalente d'Hardinghen.

Fête de l'école (tract joint)

Après le spectacle de fin d'année qui débutera à 10h30 le dimanche 23 juin 2024, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour le repas puis pour la kermesse prévue dès 14 heures.

Centre de loisirs

Le centre de loisirs accueillera les enfants du 29 juillet au 23 août 2024.

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site internet de la commune et en mairie.

Les inscriptions seront prises en mairie le samedi 8 juin, de 9h30 à 11h30.

Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez déposer le dossier complet en mairie, aux heures d'ouverture au public, **jusqu'au 28 juin dernier délai.**

La direction sera assurée par Madame Emilie SOUDAIN.

Fête nationale (tract joint)

Le rassemblement est prévu à 9h 15 au stade.

Site internet

Vous retrouverez les actualités sur le site internet de la commune : www.colembert.fr

